Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 022-200084168-20260326-20260320_008-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
de
LA ROCHE-JAUDY
ROC'H AR YEODI
22450

Petites Cités de Caractère

Communes du Patrimoine Rural Bretagne

COMMUNE DE LA ROCHE-JAUDY
-CONSEIL MUNICIPAL-
Séance du 20 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LA ROCHE-JAUDY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la Roche-Jaudy, sous la présidence de Jean-Louis EVEN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Etaient présents : BONIFAY Paul, CATHELINE Yann, CHAROUSSET Annick, COADIC Danièle, COADIC Marie-Laure, COLIN Guillaume, COLIN Sandrine, CORBEL Tugdual, CORDONNIER Laurent, DUGUAY Elodie, EVEN Jean-Louis, EVEN Marie, FERRIER Florence, GAREL Romain, GAUTHERON Claudine, JEGOU Marie-France, LE DU Didier, LE ROUX Michel, LUCO Alain, MERLÉ Renaud, MEUR Jean-Luc, OLLIVIER-HENRY Julien, PIAT Sophie, PRIGENT Jean-Yves, SALIC Mirelle, TOUPIN Aziliz, VARNIER Anaïs

Procurations :

Absents :

Nombre de votants : 27

Date de la convocation : 16 mars 2026

Secrétaire de séance : EVEN Marie

Délibération 11 – 20260320_08

Election des membres du CCAS

En application de l'article L.123-4 du Code de l'Action sociale et des familles, un seul CCAS obligatoire pour les communes de plus de 1500 habitants peut exister pour exercer les missions attribuées sur le territoire de la commune nouvelle. La nouvelle composition du Conseil d'Administration du CCAS selon les règles définies aux articles L.123-6 et R.123-7 du CASF implique de nouvelles élections des représentants de la commune nouvelle et une nouvelle désignation par le maire des représentants des associations participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social menées dans la commune.

Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 022-200084168-20260326-20260320_008-DE

Le Conseil Municipal fixe par délibération le nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS, en fonction de l'importance de la commune et des activités exercées par cet organisme.

Le Conseil d'Administration comprend en nombre égal des membres élus par le conseil municipal et des membres nommés par le Maire, avec un nombre total maximum de 16 membres et un minimum de 8 membres (non compris le maire, président de droit).

Les membres élus du conseil d'administration le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Ils sont élus pour la durée du mandat du conseil municipal.

Il est proposé de fixer à 16 le nombre de membres du CCAS : 8 membres élus, 8 membres non élus désignés par le maire.

Une seule liste est recueillie et soumise au vote du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré,
A 23 voix pour et 4 abstentions
Vu le Code de l'Action Sociale et des familles et notamment ses articles L.123-4, L123-6 et R.123-7,

Le Conseil Municipal,

-FIXE à huit (8) le nombre de membres à élire.
-PROCEDE à l'élection des huit membres du conseil municipal appelés à siéger au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Après avoir recueillir les listes des candidats, il est procédé à l'élection au scrutin secret des 8 membres titulaires du conseil municipal puis au dépouillement de ce scrutin, les résultats sont les suivants :
- Nombre de votants : 27
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
- Bulletins blancs et nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 27
- Nombre de sièges à pourvoir : 8

Ont obtenu :
- Liste « Aziliz Toupin » : 4 voix, 1 siège
- Liste « Florence Ferrier » : 27 voix, 7 sièges

Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 022-200084168-20260326-20260320_008-DE

-**DECLARE ELUS** membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de la Roche-Jaudy :

FERRIER Florence
GAUTHERON Claudine
COADIC Danièle
JEGOU Marie-France
COADIC Marie-Laure
CORDONNIER Laurent
MEUR Jean-Luc
TOUPIN Aziliz

Fait à la Roche-Jaudy

le 23/03/2026

La secrétaire de séance
Marie EVEN

Le Maire
Jean-Louis EVEN

